Trajectoire de réchauffement de référence pour l’adaptation au changement climatique (TRACC) : ouverture de la consultation publique

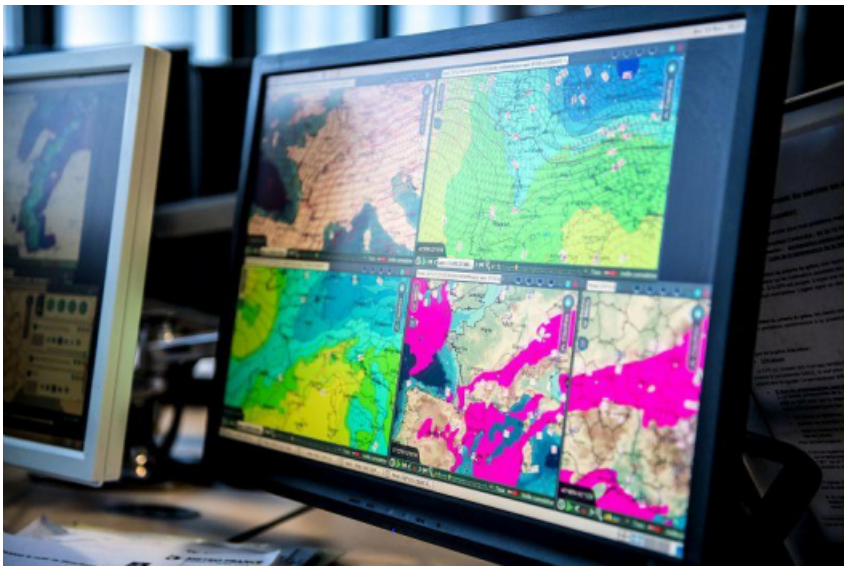

La phase de consultation publique du projet de trajectoire de réchauffement de référence pour l’adaptation au changement climatique (TRACC) s'est ouverte en mai. Sur la base des questions listées sur la page du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, les contributions peuvent être envoyées jusqu’à mi-septembre via l’adresse mail dédiée.

Objectifs du projet de trajectoire

La définition d’une trajectoire de réchauffement de référence pour l’adaptation au changement climatique permettra de :

- mettre à jour les référentiels, normes et réglementations techniques qui doivent prendre en compte les effets du changement climatique dans tous les domaines (bâtiment, transport, énergie, réseaux, risques naturels…) ;
- accompagner l’adaptation des collectivités territoriales : la TRACC sera intégrée dans l’ensemble des documents de planification territoriaux ;
- accompagner l’adaptation de l’activité économique : pour chaque secteur, des études de vulnérabilité basées sur la TRACC permettront d’élaborer des plans d’adaptation au changement climatique.

Liens utiles
Pour participer à la consultation